



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Mobilité  
et des Travaux publics

Département des travaux publics

Référence :

280848 / 000261 RS – MB

V/réf. : 248-2021

Dossier suivi par :  
Mylène Brezillon  
voirie@tp.etat.lu  
247-83349

Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux  
Fetschenhof-Cents A.s.b.l.  
Madame Nadine Molitor  
Présidente  
167, rue de Trèves  
L-2630 Luxembourg

Luxembourg, le **21 NOV. 2022**

**Concerne :** Mesures de protection contre les nuisances de l'autoroute A1

Madame,

En réponse à votre lettre du 8 novembre 2021 relative à l'objet cité ci-dessus, je vous informe que pour ce qui est de la situation des nuisances sonores dues au tunnel Cents et à l'autoroute A1, l'Administration des ponts et chaussées a missionné une étude acoustique auprès d'un bureau spécialisé. Cependant, cette étude n'a pas permis d'identifier des mesures anti-bruit supplémentaires autres que celles déjà en place, dont notamment le mur antibruit existant.

En ce qui concerne la situation décrite de vibrations provenant du tunnel Cents, les autorités ne disposent pas, à ce stade, de données permettant d'analyser la situation. Ainsi, il n'est pas certain que la situation permette l'application de mesures visant à réduire les vibrations précitées. Cependant, l'Administration des ponts et chaussées demandera l'avis d'un expert en la matière.

Force est de constater que bon nombre des habitations concernées ont été construites après la construction du tunnel Cents en 1996. L'on pourrait assumer que les nuisances sonores et émanant des vibrations étaient connues par les maîtres d'ouvrage.

Au niveau du Val de Hamm, le projet de la piste cyclable PC27 à côté de la N2 a progressé et des études afin de réaliser des mesures visant à réduire les nuisances sonores de la N2 dans le quartier du Cents pourraient être analysées comme un complément.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



François Bausch  
Ministre de la Mobilité  
et des Travaux publics

Copie à :

- Monsieur Roland Fox, Directeur de l'Administration des ponts et chaussées.